

Parc naturel régional

de

Camargue



Rapport d'activités Sites Natura 2000 « Camargue »

ZSC FR 9301592
ZPS FR 9310019



Table des matières

1. Gestion des habitats et des espèces et contractualisation	9
1.1. Animation des contrats Natura 2000	9
1.2. Animation des MAEC	10
1.3. Animation de la charte Natura 2000	11
1.4. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers	11
2. Evaluation des incidences	13
2.1. L'accompagnement des porteurs de projets et les échanges avec les services de l'état	13
2.2. L'accompagnement des collectivités dans le cadre de la réalisation de documents d'urbanisme	14
2.3. L'accompagnement des organisateurs du Grand Raid Camargue dans le cadre de la charte des manifestations éco responsables du Parc naturel régional de Camargue	14
2.4. La veille relative aux infractions environnementales /pollutions accidentelles sur le site Natura 2000	14
2.5. L'élaboration de la nouvelle liste locale 2 des évaluations des incidences Natura 2000 pilotée par la DDTM	15
3. Suivis et études scientifiques et techniques	16
3.1. Suivis et études réalisés en régie	16
3.2. Suivis et études sous traités	17
3.3. Etudes diverses suivies	18
4. Information, communication, sensibilisation	20
4.1. Outils de communication	20
4.2. Evènementiels	20
4.3. Médias	21
5. Gouvernance du site et élaboration du volet marin du DOCOB	23
5.1. Gouvernance du site et élaboration du volet marin du DOCOB Camargue	23
5.2. Elaboration du volet marin du DOCOB Camargue	23
5.3. Vie du réseau	23
6. Gestion administrative et financière et divers	25
6.1. Ingénierie financière	25
6.2. Facturation à la DDTM	25
6.3. Formations et séminaires	25
6.4. Autres	25
7. Synthèse	27

Table des figures

TABLEAU 1: OBJECTIFS DE GESTION SUR LE SITE NATURA 2000 "CAMARGUE"	6
TABLEAU 2: OBJECTIFS DE CONSERVATION SUR LE SITE NATURA 2000 "CAMARGUE"	7
TABLEAU 3 : CONTRATS NATURA 2000 SUR LE SITE "CAMARGUE"	10

FIGURE 1 : MISE EN PLACE DE SABLE COQUILLIER SUR UN ILOT DANS LES SALINS DE FOS DANS LE CADRE D'UN CONTRAT NATURA 2000	12
FIGURE 1 : DIGUE RESTAUREE SUR LES MARAIS DE BOURGOGNE, DOMAINE DE ROUSTY, DANS LE CADRE D'UN CONTRAT NATURA 2000.....	12
FIGURE 3 : ARTICLE DANS LA PROVENCE SUR LES PROSPECTIONS DE PONTE DE TORTUES MARINES, DANS LE CADRE D'UN CONTRAT MARIN.....	12
FIGURE 4 : PLANTATION DE HAIES EN PARCELLES AGRICOLES, DANS LE CADRE DU PROJET AGENCE DE L'EAU.....	12
FIGURE 5 : GRAND RAID CAMARGUE 2018, RAVITAILLEMENT DE LA GACHOLLE.....	15
FIGURE 6 : BATEAU ECHOUE SANS L'ANSE DE CARTEAU.....	15
FIGURE 7 : CURAGE DE CANAL A ALBARON.....	15
FIGURE 8 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION A SALIERS.....	15
FIGURE 9 : SUIVIS DECHETS AVEC MERTERRE, PLAGE DE LA GRACIEUSE.....	19
FIGURE 10 : PROSPECTIONS EEE AVEC LE CBNMED SUR LE PETIT RHONE.....	19
FIGURE 11 : SUIVI DE L'HERBIER DE ZOSTERES DE LA POINTE DE BEAUDUC.....	19
FIGURE 12 : SUIVI DE LA FREQUENTATION DANS L'ANSE DE CARTEAU.....	19
FIGURE 13 : BAGUAGE DES FLAMANTS ROSES AVEC LA TOUR DU VALAT AU SALIN D'AIGUES-MORTES.....	19
FIGURE 14 : BAGUAGE DES SPATULES BLANCHE AVEC LA TOUR DU VALAT AUX SAINTES-MARIES-DE-LA-MER.....	19
FIGURE 15 : JURY DU CONCOURS DES PRAIRIES FLEURIES SUR UNE EXPLOITATION.....	22
FIGURE 16 : STAND A LA FETE DE PORT GARDIAN.....	22
FIGURE 17 : LETTRE D'INFO N°6 DU PNR.....	22
FIGURE 18 : LABELLISATION DU GRAND RAID CAMARGUE.....	22
FIGURE 19 : COMITE DE PILOTAGE 2018 DU SITE NATURA 2000 CAMARGUE, EN MAIRIE D'ARLES.....	24
FIGURE 20 : ATELIERS TECHNIQUES DE FAÇADE 2018, A AGDE.....	24
FIGURE 21 : SEMINAIRE FINAL DU LIFE ENVOLL, AUX MARAIS DU VIGUEIRAT.....	26
FIGURE 22 : FORUM DES GESTIONNAIRES, A PARIS.....	26

Préambule

LE SITE NATURA 2000 ET LE DOCOB

La Zone Spéciale de Conservation (ZSC) FR 9301592 proposée au titre de la directive « Habitats Faune Flore » et la Zone de Protection Spéciale (ZPS) FR 9310010, proposée au titre de la directive « Oiseaux » et toutes deux dénommées « Camargue » ont été respectivement désignées par arrêté du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable le 26 juin 2014 et le 3 octobre 2003.

Le DOCOB des sites Natura 2000 « Camargue » a été réalisé par le Parc naturel régional de Camargue sous la responsabilité du Préfet de Département, en concertation avec les partenaires locaux concernés. Il a été validé en comité de pilotage le 10 octobre 2011 et approuvé par arrêté préfectoral le 6 décembre 2011.

Le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue anime le DOCOB de ces deux sites depuis cette date.

Mme Isabelle HENAULT, Vice-Présidente du Parc naturel régional de Camargue et adjointe au Maire des Saintes-Maries-de-la-Mer a été élue Présidente du Comité de pilotage lors de la réunion du 26 janvier 2017.

RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS DU DOCOB

Quatre enjeux majeurs de conservation ont été définis sur les sites Natura 2000 « Camargue » :

- Maintenir ou restaurer l'hétérogénéité des zones humides camarguaises ;
- Assurer la protection et la gestion des habitats sensibles à l'extérieur des sites protégés du delta ;
- Optimiser les potentialités marines du delta du Rhône ;
- Soutenir les activités socio-économiques traditionnelles en favorisant des pratiques extensives.

Afin de poursuivre l'objectif principal que constitue le maintien ou le retour du bon état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire, cinq objectifs principaux ont été définis pour ce site :

- Améliorer les connaissances sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire du site ;
- Préserver les secteurs sensibles et les zones importantes pour les habitats et espèces d'intérêt communautaire ;
- Mettre en place ou pérenniser une gestion favorable aux habitats et espèces d'intérêt communautaire ou des milieux attenants ;

- Restaurer les milieux favorables aux habitats et espèces d'intérêt communautaire ;
- Communiquer sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire et leurs sensibilités.

Le tableau suivant présente l'ensemble des objectifs de gestion définis pour le site :

N° d'objectif de gestion	Intitulé
Améliorer les connaissances sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire du site	
1	Améliorer les connaissances générales des espèces et habitats d'intérêt communautaire et préciser leur état de conservation sur le delta
2	Suivre et approfondir les connaissances sur les habitats et espèces maritimes
3	Mieux connaître le rôle de nurserie du Golfe de Beauduc
4	Suivre l'impact de la démoustication en Camargue
5	Identifier les corridors biologiques prioritaires, puis secondaires, des noyaux de populations d'espèces de l'annexe 2 de la DH (Cistude et Chiroptères notamment)
Préserver les secteurs sensibles et les zones importantes pour les habitats et espèces d'intérêt communautaire	
6	Proscrire les interventions mécaniques lourdes et préjudiciables à l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire ou patrimonial
7	Intégrer le plus en amont possible la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire dans les projets d'aménagements
8	Préserver les corridors biologiques entre les noyaux de populations nécessiteuses (Cistude et Chiroptères notamment)
9	Maintenir les mosaïques d'habitats d'intérêt communautaire à l'échelle du delta
10	Maintenir de grandes unités fonctionnelles de roselières
11	Préserver le rôle de nurserie du Golfe de Beauduc
12	Sanctionner le chalutage illégal, optimiser la protection fonctionnelle du golfe de Beauduc (création d'une réserve marine) et protéger les herbiers de zostères
13	Eviter tout aménagement littoral perturbant le transit sédimentaire et les habitats littoraux et marins
14	Proscrire la circulation des 4x4, quads et motos sur les espaces littoraux sensibles
15	Maintenir ponctuellement les faiblesses structurelles du cordon dunaires et les graus naturels existants
16	Mettre en défens les sites de nidification de l'avifaune sensible notamment contre le dérangement et la prédation
17	Mettre en défens et protéger les sites de reproduction sensibles (Cistude et Chiroptères notamment)
18	Mettre en défens les zones d'habitats ou d'habitats d'espèces à haute valeur écologique et patrimoniale
19	Promouvoir le classement en EBC des secteurs boisés pour favoriser des habitats en forte diminution dans le delta
20	Prendre en compte les ripisylves dans les politiques de protection contre les inondations
21	Maintenir les boisements en bordures de plans d'eau, de roubines et de canaux
22	Favoriser la sénescence des boisements (ripisylves et pinèdes notamment)
23	Maintenir les berges naturelles fluviales et lagunaires
24	Maintenir l'activité salicole sur les milieux halophiles voués à cette activité
25	Maintenir et surveiller la topographie des montilles dunaires

26	Favoriser une gestion non interventionniste sur les très localisées mégaphorbiaies camarguaises
Mettre en place ou pérenniser une gestion favorable aux habitats et espèces d'intérêt communautaire ou des milieux attenants	
27	Maintenir une mise en eau printanière pour les oiseaux paludicoles sur les secteurs favorables
28	Maintenir l'équilibre hydrologique naturel sur les secteurs favorables (salinité, hydro-périodes...)
29	Diminuer les intrants d'origine agricole dans les milieux naturels
30	Développer la mise en œuvre de plans de gestion hydrologiques concertés locaux intégrant les objectifs de gestion des zones humides et des habitats d'intérêt communautaire
31	Maintenir un pâturage équilibré sur les milieux ouverts et menacés de fermeture
32	Maintenir des pratiques extensives et traditionnelles et éviter toute intensification des pratiques agricoles
33	Innover et proposer des modes de gestion des parcelles attractifs et favorable à la nidification de la Glaréole à collier
34	Favoriser les traitements bovins antiparasitaires non nocifs pour l'entomofaune
35	Réorganiser la fréquentation côtière pour maîtriser les impacts sur les habitats et espèces
36	Intensifier les programmes de renforcement du cordon dunaire sur les zones de recul littoral ou de perte d'habitats dunaires
37	Eviter le nettoyage mécanique des plages
38	Organiser des opérations de limitation des populations de Goéland leucopnée
39	Développer une synergie entre conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire et les activités potentiellement dangereuses
40	Limiter la mortalité des infrastructures anthropiques (routes, pompes etc.) sur les différentes espèces d'intérêt communautaires concernées (Chiroptères, Cistudes ...)
41	Mettre en œuvre la Charte forestière du PNR Camargue en développant notamment l'élaboration de Plans Simples de Gestion sur les espaces boisés, et notamment littoraux
42	Elaborer un cahier des charges type d'entretien des canaux et roubines intégrant la conservation des espèces patrimoniales
43	Limiter la prolifération des espèces invasives (sur les zones non touchées prioritairement)
Restaurer les milieux favorables aux habitats et espèces d'intérêt communautaire	
44	Améliorer de la qualité de l'eau et des sédiments des bras du Rhône et dans le delta
45	Restaurer les variations hydrologiques naturelles sur des secteurs sans enjeux majeurs pour les oiseaux paludicoles nicheurs
46	Restaurer les berges fluviales et lagunaires
47	Aménager de nouveaux sites de nidification pour les oiseaux nicheurs coloniaux
48	Restreindre les éclairages nocturnes sur les bâtiments favorables aux chiroptères
49	Restaurer les corridors biologiques entre les noyaux de populations d'espèces d'intérêt communautaire de l'annexe 2 de la DH (Cistude et Chiroptères notamment)
50	Reconstituer de grandes unités de roselières sur les secteurs favorables et/ou dégradés
51	Reconstituer des boisements en bordures de plans d'eau, de roubines et de canaux sur les secteurs favorables et/ou dégradés
52	Lancer des opérations mécaniques d'entretien ou d'ouverture d'habitats d'intérêt communautaire dégradés sur les secteurs fermés ou en cours de fermeture puis installer un pâturage équilibré
53	Lutter contre les espèces invasives installées dans les secteurs prioritaires
Communiquer sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire et leurs sensibilités	
54	Mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation sur la fragilité des milieux et/ou espèces, sur les zones de conflits d'usages en priorité
55	Promouvoir le cahier des charges type d'entretien des canaux et roubines intégrant la conservation des espèces patrimoniales

Tableau 1: Objectifs de gestion sur le site Natura 2000 "Camargue"

Les objectifs de conservation ont été définis et hiérarchisés de la manière suivante :

OBJECTIFS DE PRIORITE TRÈS FORTE ***	<p>OC Préserver et améliorer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire OC 3 – Habitats lagunaires OC 4 - Habitats halophiles OC 5 – Habitats dunaires OC 6- Habitats palustres OC 7- Habitats de pelouses</p> <p>OC Conservation des habitats d'oiseaux de l'annexe 1 de la Directive « Oiseaux » OC 14 – Habitats favorables aux laro-limicoles OC 15 – Habitats favorables aux oiseaux paludicoles</p> <p>OC Conservation des habitats de vertébrés de l'annexe 2 de la Directive « Habitats » OC 18 – Habitats favorables à la Cistude d'Europe OC 21 – Habitats favorables aux Chiroptères</p> <p>OC Objectifs de conservation transversaux OC 23- Adopter un schéma de protection du trait de côte à l'échelle de l'unité sédimentaire</p>
OBJECTIFS DE PRIORITE FORTE **	<p>OC Préserver et améliorer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire OC 1 –Habitats marins OC 2 – Habitats littoraux OC 8 – Habitats prairiaux humides OC 10 – Ripisylves</p> <p>OC Conservation des habitats d'oiseaux de l'annexe 1 de la Directive « Oiseaux » OC 11 – Optimiser les conditions d'accueil générales de l'avifaune en Camargue OC 13- Habitats favorables aux oiseaux arboricoles</p> <p>OC Conservation des habitats de vertébrés de l'annexe 2 de la Directive « Habitats » OC 20 – Suivi standardisé du retour de la Loutre OC 22 – Habitats favorables aux poissons</p> <p>OC Objectifs de conservation transversaux OC 24 – Veille et lutte planifiée contre l'invasion par les espèces végétales et animales introduites OC 25 – Suivi scientifique des habitats et espèce d'intérêt communautaire OC 27 – Proposer une modification des périmètres du site NATURA 2000</p>
OBJECTIFS DE PRIORITE MOYENNE *	<p>OC Conservation des habitats d'oiseaux de l'annexe 1 de la Directive « Oiseaux » OC 12 – Habitats favorables aux anatidés hivernants</p> <p>OC Conservation des habitats d'invertébrés de l'annexe 2 de la Directive « Habitats » OC 17 – Habitats favorables à la Cordulie à corps fin</p> <p>OC Conservation des habitats de vertébrés de l'annexe 2 de la Directive « Habitats » OC 19 – Habitats favorables au Castor d'Eurasie</p> <p>OC Objectifs de conservation transversaux OC 26 – Suivi et évaluation des mesures du DOCOB</p>
OBJECTIFS DE PRIORITE FAIBLE °	<p>OC Préserver et améliorer l'état de conservation de l'habitat OC 9 – Habitats prairiaux de fauche</p> <p>OC Conservation des habitats d'invertébrés de l'annexe 2 de la Directive « Habitats » OC 16- Habitats favorables à la Lucane cerf-volant et au Grand Capricorne</p>

Tableau 2: Objectifs de conservation sur le site Natura 2000 "Camargue"

L'ANIMATION

En tant que collectivité et au regard de ses compétences et de son périmètre d'intervention, le Parc naturel régional de Camargue est la structure animatrice des sites Natura 2000 « Camargue » depuis le début de l'animation du DOCOB en 2011.

L'animation des sites est financé à hauteur d'1 ETP. David LAZIN a assuré l'animation des sites « Camargue de 2012 à 2018 et c'est Cécile MONCOURTOIS, Chargée de mission Natura 2000 au Parc naturel régional de Camargue qui a repris l'animation des sites « Camargue » depuis juin 2019, à temps complet.

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

- Gestion des habitats et des espèces et contractualisation ;
- Suivi des évaluations des incidences ;
- Suivis scientifiques ;
- Information, communication et sensibilisation ;
- Veille à la cohérence des politiques publiques ;
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

Le présent rapport concerne la période du 11/06/18 au 31/08/19.

1. Gestion des habitats et des espèces et contractualisation

1.1. Animation des contrats Natura 2000

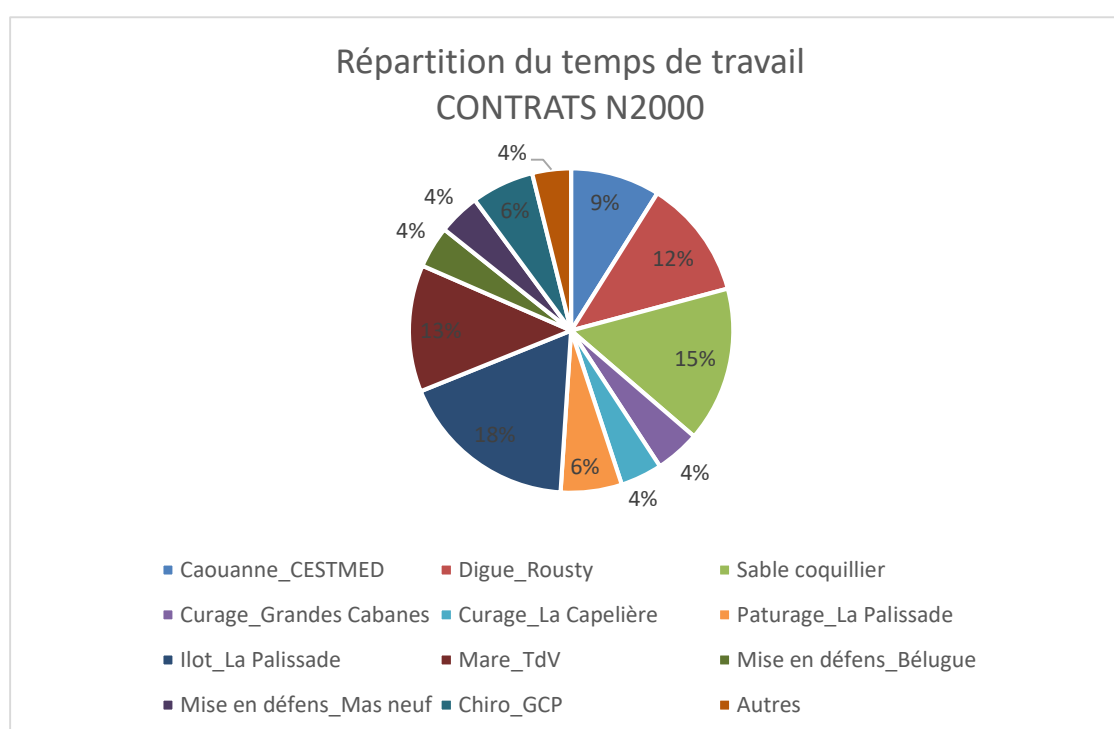
Un nombre relativement important de contrats Natura 2000 ont été suivis, montés, mis en œuvre ou encore à l'étude sur cette période d'animation. Le tableau suivant rassemble l'ensemble des contrats Natura 2000 réalisés ou en projet sur le site Natura 2000 Camargue, ainsi que leur état d'avancement.

Bénéficiaire	Site	Montant	Mesures concernées	Mesures DOCOB	Objectif	Avancement
SARL Les Mouettes	Pont de Gau	33 450 €	N12Pi et Ri N14Pi N23 Pi	CN03 CN02 CN12	Améliorer la gestion hydraulique par curage et pose d'ouvrages. Restauration d'ilots de reproduction par pose de granulats.	Dossier soldé
ONCFS	Les Grandes Cabanes du Vaccarès	67 061,52 €	N12Pi et Ri	CN03	Améliorer la gestion hydraulique du site par curage du canal de la pigeonnrière	Dossier soldé
SNPN	La Capelière	42 600€	N12 Pi et Ri N14Pi	CN03 CN02	Amélioration de la gestion hydraulique par curage et pose d'ouvrages	Dossier soldé
PNR Camargue	Rousty	59 512,5 €	N14Pi N14R	CN02 CN01	Améliorer la gestion hydraulique par restauration de berge et pose d'ouvrages. Gestion des ouvrages.	Dossier en attente de solde
PNR Camargue	La Palissade Les EMSC Les Salins de Fos Les Salins d'Aigues Mortes	17 124,54 €	N23Pi	CN12	Achat et livraison de sable coquillier visant à restaurer des ilots de nidification	En cours
PNR Camargue	La Palissade	16 152 €	N03Pi N24Pi	CN06 CN10	Mise en place d'équipements pastoraux dans le cadre d'une gestion pastorale des habitats et mise en défens de dunes grises relictuelles	En cours
PNR Camargue	La Palissade	15 626,51 €	N23 Pi	CN12	Restauration d'un ilot de nidification	En cours
CestMed	Littoral du site	31 120 €	CONTRAT MARIN Renouvelé depuis 2018	CT01	Recherche de pontes de tortue Caouanne avec un chien renifleur	En cours
Tour du Valat	Les Dunes de la commanderie	/	N09Pi	CN09	Restauration d'une mare temporaire	En projet

PNR Camargue	Mas neuf du Vaccarès	/	N03Pi	CN10	Mise en défens d'une roselière dans le cadre d'un pâturage équin	En projet
PNR Camargue	La Bélugue	/	N24Pi	CN10	Mise en défens d'une frênaie relictuelle	En projet
GCP	Figarès	/	N23Pi	CN11	Aménagement d'un gîte majeur pour la reproduction du Grand Rhinolophe et du Murin à oreilles échanquées	En projet

Tableau 3 : Contrats Natura 2000 sur le site "Camargue"

Nombre d'heures consacrées	Nombre de jours consacrés
168 h	22,4 j



1.2. Animation des MAEC

Relativement peu de temps a été consacré à l'animation des MAEC cette année 2019. En effet l'ensemble du budget accordé au PAEC Camargue (2015-2020) a été consommé en 2015 et 2016. A ce jour aucune nouvelle MAEC ne peut être engagée avant le prochain PAEC. Un accompagnement des agriculteurs engagés du site a néanmoins été réalisé dans le cadre de contrôles réalisés par l'ASP ou encore de problèmes ou retards de paiements. Un total de 8 agriculteurs a bénéficié d'un accompagnement de l'animatrice.

Nombre d'heures consacrées	Nombre de jours consacrés
31,5 h	4,2 j

1.3. Animation de la charte Natura 2000

Cette action n'a pas été réalisée cette année car le site ne possède pas encore de charte Natura 2000. En revanche, dans le cadre de l'élaboration du volet marin du DOCOB, une charte Natura 2000 à la fois terrestre et marine a été élaborée et est en cours de validation par les services de l'état.

Nombre d'heures consacrées	Nombre de jours consacrés
0 h	0 j

1.4. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

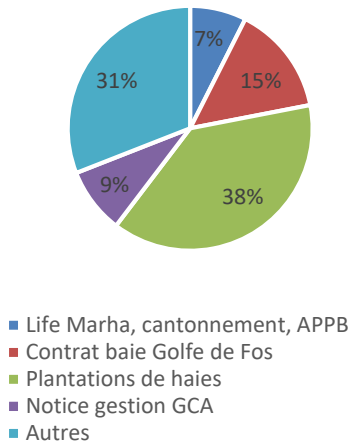
Un certain nombre d'actions de gestion ont été planifiées, réalisées ou suivies dans le cadre d'autres outils financiers que Natura 2000 :

- Les outils relatifs à la gestion de la partie marine du site : le Life MarHa, le cantonnement de pêche du golfe de Beauduc, ainsi que la Zone de Protection de Biotope de la pointe de Beauduc ;
- Le contrat de baie de la Métropole Aix-Marseille Provence étendu au Golfe de Fos : plusieurs actions, planifiées sur le secteur de l'anse de Carteau, ont pu être intégrées à ce nouveau contrat de baie ;
- Le projet de plantation de haies en parcelles agricoles financé par l'Agence de l'Eau : ce projet piloté par le Parc naturel régional de Camargue en partenariat avec la Tour du Valat vise, par la plantation de haies, à limiter l'incursion des flamants roses dans les rizières et favoriser la biodiversité en parcelles agricoles, et notamment le déplacement des chiroptères par la création de corridors écologiques ;
- La réalisation d'une notice de gestion à destination du Groupe Cynégétique Arlésien, sur les Paty de Gouyère et de la Trinité. Cette notice de gestion comprend un diagnostic écologique du site chassé ainsi que des recommandations visant à rendre compatible les pratiques cynégétiques et la préservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire du site ;
- Animation d'un groupe de travail sur la conservation de la Glaréole à collier en Camargue, en partenariat avec la Tour du Valat ;
- Etc.



Nombre d'heures consacrées	Nombre de jours consacrés
258,5 h	34,5 j

Répartition du temps de travail Autres outils



Répartition du temps de travail 1.GESTION ET CONTRACTUALISATION

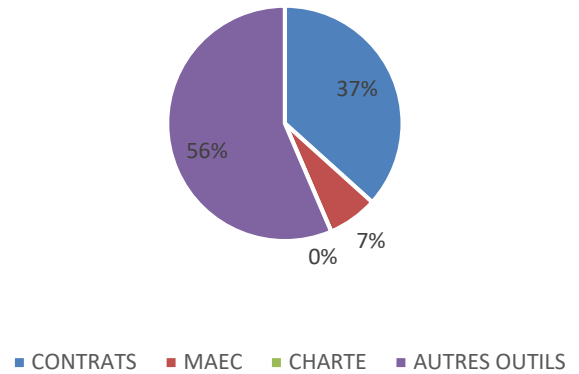


Figure 1 : Mise en place de sable coquillier sur un îlot dans les salins de Fos dans le cadre d'un contrat Natura 2000



Figure 2 : Digue restaurée sur les marais de Bourgogne, domaine de Rousty, dans le cadre d'un contrat Natura 2000



Figure 3 : Article dans La Provence sur les prospections de ponte de tortues marines, dans le cadre d'un contrat marin



Figure 4 : Plantation de haies en parcelles agricoles, dans le cadre du projet Agence de l'Eau

2. Evaluation des incidences

La mission d'accompagnement des porteurs de projets dans le cadre de l'évaluation des incidences Natura 2000 comprend plusieurs volets sur la période concernée.

2.1. L'accompagnement des porteurs de projets et les échanges avec les services de l'état

Les projets suivants ont été analysés vis-à-vis des listes nationale et locales d'évaluation des incidences Natura 2000 mais également vis-à-vis du code de l'environnement, de l'urbanisme, de la loi sur l'eau, et des autres réglementations existantes. Des projets ne dépendant d'aucune réglementation ont aussi pu être étudiés vis-à-vis des enjeux habitats-espèces potentiellement concernés. Enfin, de nombreux échanges ont été réalisés avec différents bureaux d'études dans le cadre de certains de ces projets, avec transmission des données naturalistes existantes.

- Projet de piste cyclable sur la RD37 porté par le Conseil départemental 13 ;
- Projet Véloroute 65 à Salin de Giraud porté par le Conseil départemental 13 ;
- Projet d'agrandissement et d'automatisation du Pertuis de la Fourcade aux Saintes-Maries-de-la-Mer ;
- Projet de lotissement porté par le Groupe SEMPA au Sambuc ;
- Projet de lotissement « les jardins du Vaccarès » au Sambuc ;
- Projet de lotissement à Albaron ;
- Projet de renforcement des digues du Grand Rhône à Salin de Giraud ainsi que de la digue à la mer, porté par le Symadrem ;
- Projet de décorsetage du Petit Rhône porté par le Symadrem ;
- Dépose de la ligne aérienne RTE au Sambuc ;
- Projet de curage du canal de Rousty porté par l'ASCO ;
- Projet de restauration d'une zone humide à Petit Badon porté par la Tour du Valat ;
- Projet de pâturage ovin à Palun Long (consultation par le CERPAM) ;
- Plusieurs demandes de survol de drones ;
- Réalisation d'une procédure d'essai WORM 2 par SIMEC à Napoléon ;
- Démoustication 2018 ;
- Projet éolien off-shore Provence Grand Large ;
- Renouvellement de la concession de la COOPAPORT dans l'anse de Carteau ;
- Projet d'amélioration agronomique des terres agricoles à Mas Thibert ;
- Brûlages des pailles de riz ;
- Projet de développement des activités sportives saisonnières à Napoléon ;
- Travaux sur un pylône téléphonique à Enimy ;
- Travaux de déploiement de la fibre par Orange ;
- Projet de parking aux Saintes-Maries-de-la-Mer (Cabane « le Camarguais ») ;
- Projet de contournement autoroutier d'Arles ;
- Réalisation de fouilles archéologiques au large des Saintes-Maries-de-la-Mer par le DRASSM.

Manifestations sportives :

- Challenge amical halieutique à Martigues, FNPSA ;
- Championnat de France de pêche au tout gros, Carry Pêche Sportive ;
- Concours de pêche hauturière du club saintois ;
- Concours de pêche hauturière du club de Martigues ;
- Concours national de pêche hauturière de la FFPM ;
- Grand raid Camargue 2018 ;
- RhoneManRace ;
- Concours de surfcasting à Napoléon ;
- SandBall Tour à Napoléon ;
- Régate Spi Dauphine à Port-Saint-Louis.

2.2. L'accompagnement des collectivités dans le cadre de la réalisation de documents d'urbanisme

Ce volet a occupé une place importante cette année dans le cadre de l'élaboration du PLU des Saintes-Maries-de-la-Mer, commune située en totalité sur le site Natura 2000 « Camargue ».

2.3. L'accompagnement des organisateurs du Grand Raid Camargue dans le cadre de la charte des manifestations éco responsables du Parc naturel régional de Camargue

Depuis maintenant 5 ans le Grand Raid Camargue est engagé dans la charte des manifestations éco responsables à travers une 40eme d'engagements portant sur diverses thématiques : la qualité de l'accueil des participants et la qualité de l'organisation, protéger les milieux naturels et les ressources, communiquer responsable, produire et consommer responsable, réduire la consommation d'énergie, valoriser le territoire. Ce travail d'accompagnement consiste à préparer la charte en amont de la manifestation annuelle en essayant d'y intégrer de nouveaux engagements chaque année puis d'évaluer ensuite la mise en œuvre de la charte le jour J et formuler des recommandations si nécessaires pour l'édition suivante.

2.4. La veille relative aux infractions environnementales /pollutions accidentelles sur le site Natura 2000

- Comblement d'une zone humide à la Chapelle Saint Amour ;
- Bateau abandonné et ensablé avec un réservoir plein dans l'anse de Carteau ;
- Concours de board cross dans l'anse de Carteau ;
- Curage d'un canal et coupe de la ripisylve à Albaron ;
- Travaux et défrichage aux Marquises et Grand Badon ;
- Construction d'un hangar agricole à Saliers ;
- Conflits d'usages dans l'anse de Carteau ;
- Comblement de zone humide et forage à Chartrouse ;
- Perte/déversement d'urée en bordure de la D37 ;
- Pollution aux hydrocarbures suite à la collision de 2 navires au large de la corse le 07octobre 2018.

2.5. L'élaboration de la nouvelle liste locale 2 des évaluations des incidences Natura 2000 pilotée par la DDTM

Un travail cartographique de réactualisation des items « Haies » et « Zones humides » a notamment été réalisé dans ce cadre.

Nombre d'heures consacrées	Nombre de jours consacrés
364 h	48,5 j

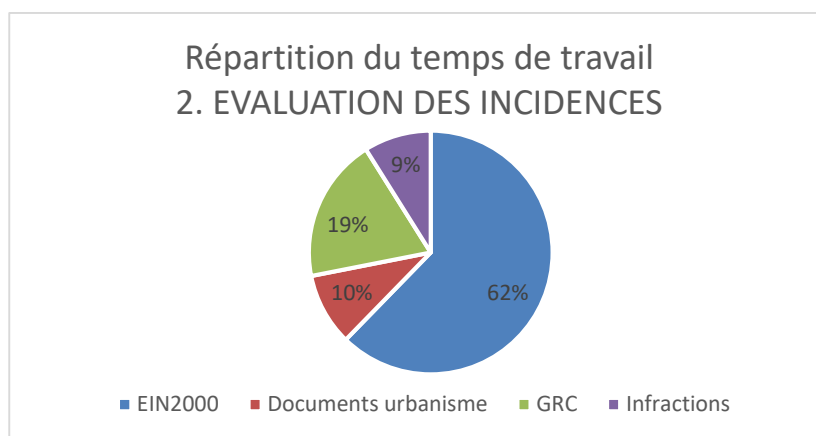


Figure 5 : Grand Raid Camargue 2018, ravitaillement de la Gacholle



Figure 6 : Bateau échoué sans l'anse de Carteau



Figure 7 : Curage de canal à Albaron



Figure 8 : Travaux de construction à Saliers

3. Suivis et études scientifiques et techniques

3.1. Suivis et études réalisés en régie

Un certain nombre de suivis scientifiques et d'études sont menés en régie par le Parc naturel régional de Camargue.

Du temps a ainsi été consacré à la planification et la mise en œuvre de différents suivis à la fois sur la partie terrestre que marine du site.

Suivis terrestres :

- Suivi des gites à chiroptères : Participation aux suivis annuels des gites de Camargue (Figarès notamment), en lien avec l'animatrice du site Natura 2000 « Rhône aval » ;
- Suivi des déchets : Mise en place d'un suivi de déchets protocole OSPAR de la DCSMM sur le site de Brasinvert, en partenariat avec le CEDRE ;
- Suivi du Triton crêté : Participation au suivi Triton crêté, en lien avec l'animatrice du site Natura 2000 « Rhône aval » et participation à un chantier de restauration de la mare à la fin de l'été ;
- Suivi EEE : Participation à des prospections EEE sur les berges du Petit Rhône, en lien avec l'animatrice du site Natura 2000 « Petit Rhône » et avec le CBN Med.

Suivis en mer :

- Suivi fréquentation : Participation aux suivis des activités humaines en bateau dans le golfe de Beauduc et en kayak dans l'anse de Carteau, en lien avec la Chargée de mission littoral et milieu marin du Parc ;
- Suivi oiseaux marins : Participation aux suivis mensuels des oiseaux marins de la ZPS par transects en bateau, en lien avec le chef de pôle biodiversité du Parc ;
- Suivi herbier de Beauduc : Participation à la cartographie annuelle de l'herbier de Zostères de la pointe de Beauduc, en lien avec la Chargée de mission littoral et milieu marin du Parc ;
- Suivi cétacés : Réflexions sur la mise en place d'un suivi cétacés en partenariat avec le GECEM et le GIS3M, en lien avec la Chargée de mission littoral et milieu marin du Parc.

Stage sur la Glaréole à collier :

Une part importante du temps de travail sur la période a également été consacré à la mise en œuvre d'un stage portant sur la conservation de la Glaréole à collier en Camargue, co encadré avec la Tour du Valat sur la période du 01/04/19 au 31/08/19. Le temps consacré au projet inclus la préparation du sujet de stage et des données à exploiter, le recrutement d'un stagiaire (Xabi Darthayette), l'encadrement du stagiaire en partenariat avec la Tour du Valat, le suivi administratif et financier lié à l'action. Ce stage a donné lieu à la production d'un rapport de stage « Conservation de la Glaréole à collier en Camargue - Identification de mesures de gestion favorables à sa reproduction » ainsi qu'à la tenue d'un séminaire qui s'est déroulé le 26/08/19 à la Tour du Valat :



<https://tourduvalat.org/agenda/seminaire-lundi-26-aout-2019-identification-des-habitats-favorables-a-la-reproduction-de-la-glareole-a-collier-en-camargue/>

3.2. Suivis et études sous traités

Du temps a également été consacré à la mise en œuvre et au suivi d'études sous-traitées.

- Suivi annuel de la reproduction de la Glaréole à collier en Camargue : Ce suivi annuel est financé dans le cadre de la convention d'animation du site. Il est réalisé par la Tour du Valat et donne lieu à la production d'un rapport détaillant le protocole de suivi, le bilan de la reproduction par site (nombre de colonies, effectifs, succès reproducteur, causes d'abandon observées, phénologie, habitat) et les actions de conservation mises en place ;

<https://tourduvalat.org/feed-items/bilan-de-suivi-de-la-reproduction-de-la-glareole-a-collier-en-camargue-et-ses-environs-annee-2019-2019/>

- Projet d'actualisation de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000 : Réflexion sur la mise en œuvre de l'étude (méthodologie, budget, priorisation, etc.) et demande de devis ;
- Projet d'étude Grande Nacre dans l'anse de Carteau : L'objectif de cette étude est d'évaluer la répartition générale de l'espèce au sein de l'anse de Carteau, d'évaluer l'état de la population face au parasite et d'élaborer un protocole de suivi de la population à mettre en œuvre les prochaines années. Réflexion sur la mise en œuvre de l'étude (méthodologie, budget, priorisation, etc.) et demande de devis.

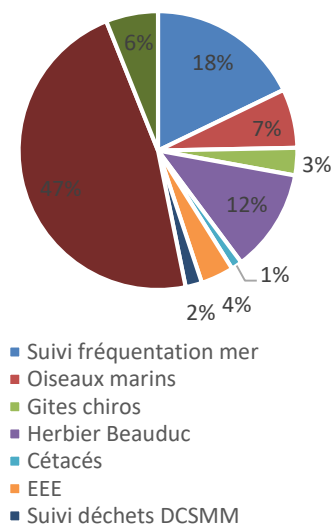
3.3. Etudes diverses suivies

Enfin, de nombreuses autres études et programmes scientifiques ont été suivis sur la période concernée :

- Projets de recherche sur l'avifaune marine, en lien avec le projet éolien off-shore Provence Grand Large (projet ORNIT EOF porté par le Pôle Mer Méditerranée, projets de recherche avec le CEFE CNRS, etc.) ;
- Bagueage annuel de la colonie de Flamants roses sur le Salin d'Aigues-Mortes organisé par la Tour du Valat ;
- Bagueage annuel de la colonie de Spatules blanches aux Saintes-Maries-de-la-Mer organisé par la Tour du Valat ;
- Projet RipiMed porté par le Groupe Chiroptère de Provence ;
- Suivi de la progression du parasite chez les populations de Grandes Nacres du littoral méditerranéen français, en lien avec l'AFB et l'IMBE ;
- Inventaire départemental des zones humides porté par le CEN PACA ;
- Plan Régional d'Actions sur les lagunes temporaires porté le CBN Med ;
- Etudes et enquêtes portées par MRM sur les poissons migrateurs (Alose et Lamproies) ;
- Suivi des déchets protocole OSPAR de la DCSMM réalisé par l'association Mer Terre sur la plage de la Gracieuse ;
- Analyse risque pêche porté par l'AFB ;
- Projet agro écologie porté par la Tour du Valat ;
- Plan d'action EEE dans la Réserve de Biosphère de Camargue piloté par le PNR de Camargue et le Syndicat mixte de la Camargue gardoise ;
- Etc.

Nombre d'heures consacrées	Nombre de jours consacrés
325,75 h	43 j

Répartition du temps de travail
Etudes en régie



Répartition du temps de travail
Etudes en régie

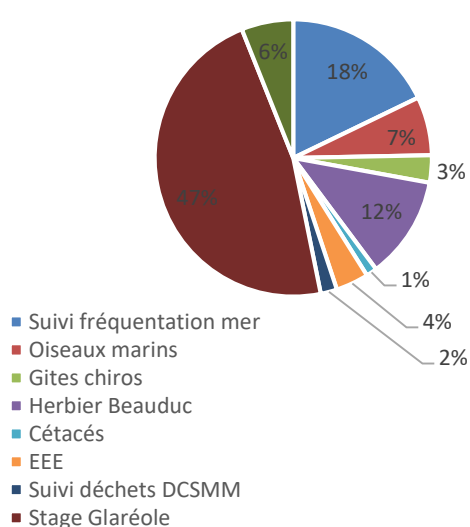




Figure 9 : Suivi déchets avec Merterre, plage de la Gracieuse



Figure 10 : Prospections EEE avec le CBNMed sur le Petit Rhône



Figure 11 : Suivi de l'herbier de Zostères de la Pointe de Beauduc

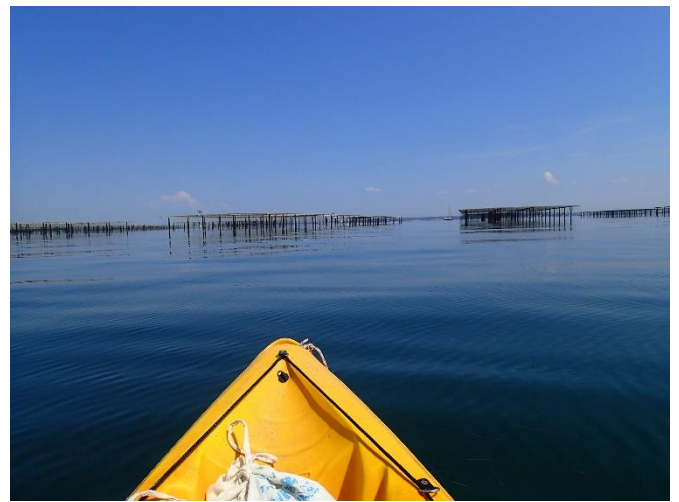


Figure 12 : Suivi de la fréquentation dans l'anse de Carteau



Figure 13 : Bagueage des Flamants roses avec la Tour du Valat au salin d'Aigues-Mortes



Figure 14 : Bagueage des Spatules blanche avec la Tour du Valat aux Saintes-Maries-de-la-Mer

4. Information, communication, sensibilisation

4.1. Outils de communication

Plusieurs outils de communication ont été créés durant la période concernée.

- Lettre d'information n°6 des sites Natura 2000 animés par le PNR de Camargue : rédaction et relecture ;
- Création du site internet dédié aux sites Natura 2000 animés par le PNR de Camargue suite à la formation AFB de 3 jours : création et rédaction des pages, formation des 2 autres chargés de mission Natura 2000 du Parc à l'utilisation de la plateforme ;

<http://pnr-camargue.n2000.fr/accueil>



- Projet de plaquette sur les Aires Marines Protégées de Camargue : conception, rédaction, relecture en lien avec la Chargée de mission littoral et milieu marin du Parc.

De plus du temps a également été consacré à la diffusion d'outils de communication déjà existants (lettres d'infos, posters, plaquettes techniques, etc.) auprès de divers publics.

4.2. Evènementiels

L'animatrice du site a également participé à quelques évènements sur le territoire visant à sensibiliser les acteurs et habitants aux enjeux de conservation du patrimoine naturel local.

- Fête de port Gardian le 01/07/18 : tenue d'un stand aux côtés de l'ADDEC ;
- Cérémonie de labellisation du Grand Raid Camargue comme « Manifestation éco responsable du Parc naturel régional de Camargue » le 15/03/19 : Organisation et promotion de l'évènement, en lien avec la Chargée des relations publiques et protocole du Parc ;

- Concours des prairies fleuries le 20/05/19 : Organisation et accompagnement du jury sur les exploitations en compétition, en lien avec le Chef de pôle Biodiversité du Parc.

4.3. Médias

Une communication des actions concernant les mesures de conservation de la Glaréole à collier et le travail développé avec le Grand raid Camargue dans le cadre de la charte des manifestations éco responsables a été réalisée dans différents médias.

<https://tourduvalat.org/actualites-projets/signature-dune-convention-pour-la-protection-de-la-glaréole-a-collier-en-camargue/>



http://www.parc-camargue.fr/index.php?pagendx=app_44&actu=actu_444&project=parc-camargue



Nombre d'heures consacrées	Nombre de jours consacrés
123,75 h	16,5 j

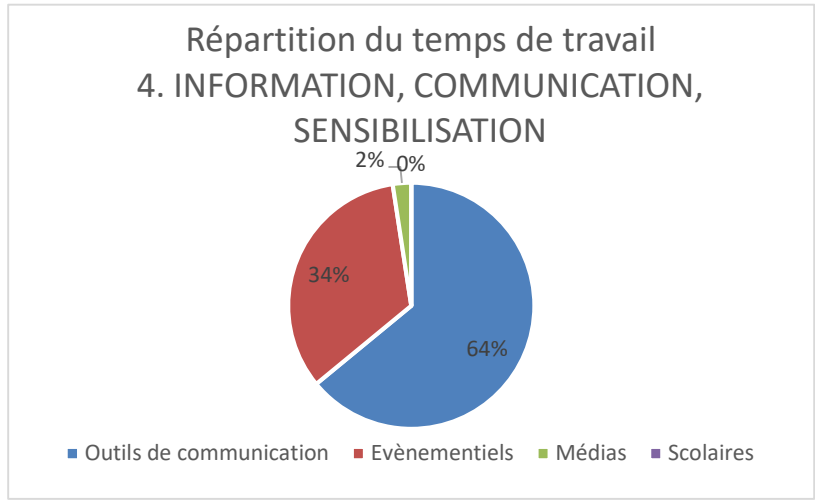


Figure 15 : Jury du concours des prairies fleuries sur une exploitation



Figure 16 : Stand à la fête de port Gardian



Figure 17 : Lettre d'info n°6 du PNR



Figure 18 : Labellisation du Grand Raid Camargue

5. Gouvernance du site et élaboration du volet marin du DOCOB

5.1 Gouvernance du site et élaboration du volet marin du DOCOB Camargue

Le Comité de pilotage annuel du site Natura 2000 s'est déroulé le 13/12/18 : Organisation logistique, préparation du diaporama et des interventions, animation et rédaction du compte-rendu.

Une réunion de cadrage pour l'animation du site a été organisée le 04/10/18 avec la DDTM et la DREAL, suite à l'arrivée de la nouvelle animatrice du site. Un temps important a été consacré à la préparation de cette RCPA suite à plusieurs modifications apportées à la programmation des actions sur les 3 prochaines années.

Le temps passé au suivi du temps de travail (remplissage du timesheet) et à la rédaction du rapport d'activités est également comptabilisé dans ce chapitre.

5.2 Elaboration du volet marin du DOCOB Camargue

Le volet marin du DOCOB Camargue concernant la zone des 3 milles classée en ZSC et la zone des 12 milles classée en ZPS a pu être finalisé durant la période concernée :

- Finalisation du Tome 1 ;
- Finalisation du Tome 2 ;
- Elaboration de l'atlas cartographique ;
- Elaboration des fiches Habitats-Espèces ;
- Rédaction de la note de synthèse ;
- Rédaction de la charte Natura 2000 terrestre et marine.

La procédure de validation de ces documents par les services de l'Etat est actuellement en cours.

5.3 Vie du réseau

Du temps a été consacré à la vie du réseau Natura 2000 mais également à d'autres réseaux existants de gestionnaires de zones humides et d'aires marines protégées. Ces temps d'échanges sont particulièrement importants car ils permettent d'avoir des retours d'expériences sur des sujets qui peuvent également concerner le site Natura 2000.

- Echanges au sein du réseau des sites marins animés par l'AFB ;
- Echanges au sein du Forum des gestionnaires d'Aires Marines Protégées et Réseau MedPAN ;

- Echanges avec les animateurs Natura 2000 voisins notamment Camargue gardoise ;
- Echanges au sein du réseau du Pole Relais Lagunes ;
- Participation au COPIL du site Natura 2000 « Bords sableux de l’Espiguette » ;
- Participation aux Ateliers Techniques de Façade à Agde les 03 et 04/04/19 ;
- Participation au séminaire régional Natura 2000 PACA le 14/06/18 ;
- Etc.

Nombre d’heures consacrées	Nombre de jours consacrés
475,5 h	63,4 j

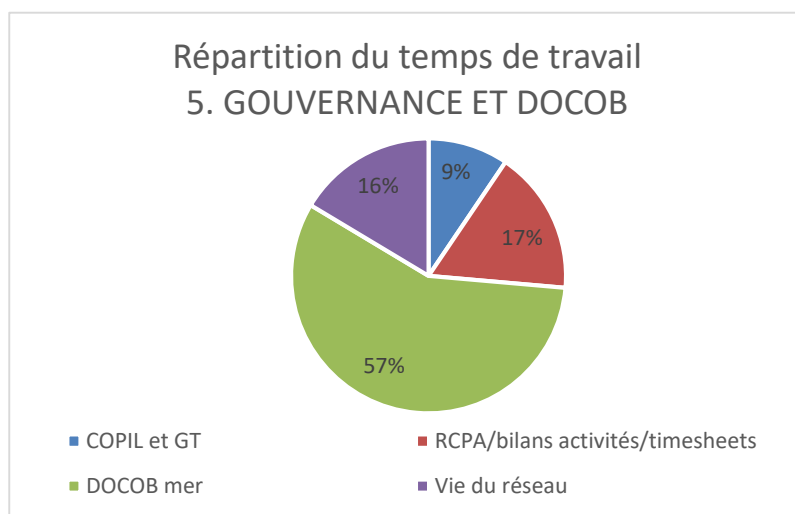


Figure 19 : Comité de pilotage 2018 du site Natura 2000 Camargue, en mairie d’Arles



Figure 20 : Ateliers Techniques de Façade 2018, à Agde

6. Gestion administrative et financière et divers

6.1 Ingénierie financière

L'ingénierie financière occupe une place importante dans les missions d'animation du site. Un travail de montage financier des actions a notamment été réalisé lors de la prise de poste de l'animatrice, afin de planifier et budgétiser le nouveau programme d'actions de la convention d'animation 2018-2021 suite au départ de l'ancien animateur.

L'ingénierie financière occupe également une grande part du travail lors du montage des contrats Natura 2000, notamment ceux portés par le Parc naturel régional de Camargue (4 contrats déposés et 2 contrats en projet).

6.2 Facturation à la DDTM

2 demandes de paiement pour l'animation du site ont été réalisées sur la période concernée :

- Une demande de solde concernant la convention d'animation 2015-2018 du site, réalisée en juillet 2018 ;
- Une 1ere demande d'acompte concernant la convention d'animation 2018-2021 du site, a été préparée pour l'automne 2019.

6.3 Formations et séminaires

L'animatrice a assisté à plusieurs formations ou séminaires sur la période concernée :

- Séminaire final du Life + Envoll les 15, 16 et 17/10/18, organisée par les Amis des Marais du Vigueirat ;
- Forum des gestionnaires le 15/11/18, organisé par l'AFB ;
- Formation site internet Natura 2000 les 27,28 et 29/11/18, organisée par l'AFB.

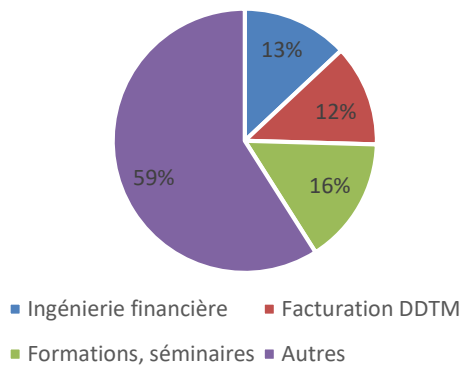
6.4 Autres

Les autres actions réalisées sur la période et classées dans cette catégorie sont diverses :

- Prise de poste de l'animatrice ;
- Participation aux réunions de pôle et réunions du personnel ;
- Contribution à l'outil SIT (Système d'Information Territorial) et SIT Zones Humides des PNR ;
- Contribution à l'outil EVA (Evaluation de la mise en œuvre de la charte) des PNR ;
- Participation au jury de recrutement du technicien mer ;
- Administratif divers ;
- Tri, classement et archivage informatique et papier ;
- Etc.

Nombre d'heures consacrées	Nombre de jours consacrés
255,5 h	34 j

Répartition du temps de travail 6. GESTION FINANCIERE ET DIVERS



Répartition du temps de travail Autres

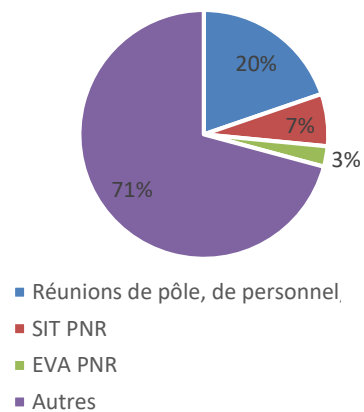


Figure 21 : Séminaire final du Life Envoll, aux Marais du Vigueirat

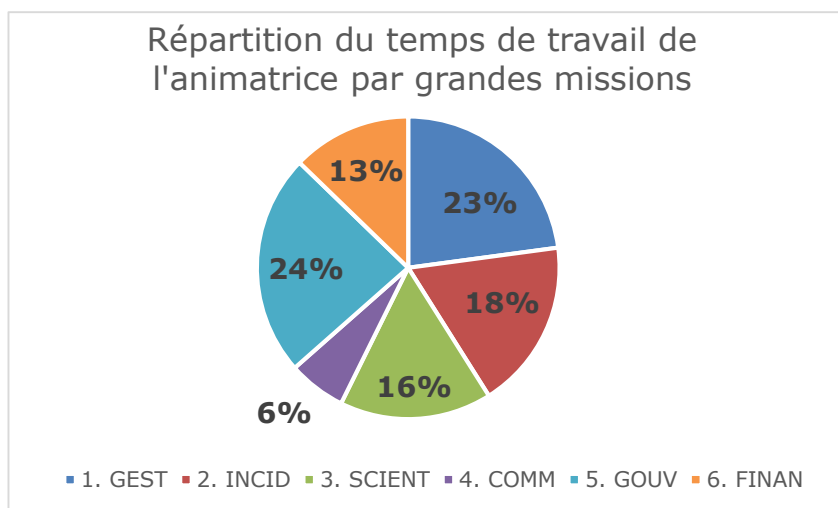


Figure 22 : Forum des gestionnaires, à Paris

7. Synthèse

Un total de **2002,5 heures, soit 267 jours** ont été consacrés à l'animation du site Natura 2000 « Camargue » sur la période allant du 11/06/18 (date d'arrivée de l'animatrice Cécile Moncourtois) au 31/08/19.

Missions	Nombre d'heures	Pourcentage
Gestion et contractualisation (GEST)	458	23%
Evaluation des incidences (INCID)	364	18%
Inventaires et suivis scientifiques (SCIENT)	325,75	16%
Information, communication, sensibilisation (COMM)	123,75	6%
Gouvernance du site et révision DOCOB (GOUV)	475,5	24%
Gestion administrative et financière et divers (FINAN)	255,5	13%
TOTAL	2 002,5	100%



Les 3 principales missions ayant nécessité le plus de temps de travail sur la période concernée sont :

- 1) La gouvernance du site et l'élaboration du volet marin du DOCOB Camargue (24%) : Une part importante du temps de travail a en effet été consacrée à la finalisation du volet marin du DOCOB du site, qui concerne la partie marine du site « Camargue » avec une ZSC allant jusqu'aux 3 milles marins et une ZPS allant jusqu'aux 12 milles marins. Ce travail englobe la finalisation des tome 1 et 2, ainsi que l'élaboration de l'atlas cartographique, des fiches habitats-espèces, de la note de synthèse ainsi que de la charte Natura 2000 terrestre et marine.
- 2) La gestion et la contractualisation (23%) : Cette mission a également occupé une grande part du temps d'animation du fait du grand nombre de contrats Natura 2000 en cours ou en projet, portés en interne par le Parc naturel régional de Camargue ou par des partenaires. Le projet de plantation de haies en parcelles

agricoles, compris également dans ce chapitre, a également occupé une part importante du temps d'animation.

- 3) L'évaluation des incidences (18%) : Cette catégorie occupe également une place importante du fait du nombre de projets ayant nécessité un accompagnement et un suivi par l'animatrice du site mais également du nombre d'infractions constatées au titre de la loi sur l'eau ainsi que du travail d'élaboration d'une nouvelle liste locale 2 piloté par la DDTM et lancé en 2019.